

RAPPORT DU COMITÉ DE LA CONDITION FÉMININE

Par Nathalie Arguin



*Comité de la
Condition féminine*

2003

RAPPORT DU COMITÉ DE LA CONDITION FÉMININE

Par Nathalie Arguin

Le comité de la condition féminine FEESP regroupe cinq femmes dynamiques, soit trois travailleuses militantes, une conseillère syndicale ainsi que la représentante politique du dossier de la condition féminine à la FEESP :

Nathalie Arguin, travailleuse au Casino de Montréal, présidente du comité
Jocelyne Falardeau, travailleuse à la Commission scolaire des Navigateurs
Linda Boisclair, travailleuse col bleu chez Gaz Métropolitain
Lyne Hardy, conseillère syndicale
Ginette Guérin, responsable politique du dossier

Le comité a été très actif au cours du dernier mandat. Les réunions ont eu lieu en moyenne aux deux mois au cours des trois années du mandat. La plus grande partie de nos travaux a été consacrée au dossier du Programme d'accès à l'égalité pour les femmes élues (PAE), qui avait été adopté lors du 20^e Congrès en septembre 1997. Le PAE a pour but d'atteindre une représentation proportionnelle des femmes dans la structure de la FEESP. Nous avons constaté que cela n'a eu pratiquement aucun effet sur la présence des femmes aux différentes instances. Dans le but de mieux comprendre la situation de nos syndicats dans ce dossier, un forum portant sur le PAE a été organisé lors du conseil fédéral de 2002.

Les objectifs poursuivis par le forum étaient d'analyser en profondeur la situation du PAE pour les femmes élues dans nos syndicats et trouver les raisons pour lesquelles il n'est pas appliqué. Notre démarche visait à développer des outils concrets démystifiant et facilitant l'application du PAE dans les syndicats. Nous voulions informer les personnes déléguées pour que le PAE devienne une préoccupation réelle des militantes et militants à la base, et ce, dans l'esprit de la proposition adoptée lors du dernier congrès en avril 2000, par laquelle les personnes déléguées s'engagent à transmettre à leurs membres les informations sur toute question spécifique aux femmes.

L'année 2000-2001 a servi à l'élaboration du contenu de base et de la forme de ce forum. Tout d'abord, les secteurs de la fédération ont été rencontrés afin de bien identifier les orientations à prendre. Par la suite, les informations recueillies ont été compilées et analysées afin de déterminer précisément le contenu et organiser le forum.

L'année 2001-2002 a été consacrée à l'organisation et à la tenue du forum PAE. En janvier 2002, le comité a rencontré madame Sylvie Legault pour lui présenter le projet, lui en expliquer les objectifs et lui fournir les outils nécessaires à son travail d'animation. En avril, une demi-journée de préparation a été offerte aux personnes recrutées pour animer les discussions en tables rondes afin qu'elles connaissent bien le dossier du PAE et qu'elles soient à l'aise avec les sujets apportés. Le forum a eu lieu au Conseil fédéral du 25 avril 2002 à Drummondville. Plus de 200 personnes déléguées y ont participé. Il s'est conclu par un 5 à 7 à l'occasion duquel le lancement officiel du logo du comité de la condition féminine a été fait. Une épinglette a été remise aux participantes et participants.

En 2002-2003, les données recueillies lors du forum nous ont permis de cerner les raisons pour lesquelles la proportion de femmes élues dans nos instances n'a pas évolué vers une représentation plus équitable et d'évaluer si le PAE est le moyen le plus efficace pour permettre cette évolution. Les questionnaires complétés au forum ont été compilés et analysés par thèmes. La synthèse des résultats vous est présentée en annexe.

À nos yeux, l'élément manquant pour que cette politique soit vivante dans notre fédération était un outil concret, un guide d'application s'adressant aux syndicats locaux. À partir de toutes les informations recueillies lors de la tournée des secteurs et du Forum PAE, le comité a élaboré un outil accessible et convivial que nous sommes fières de présenter aujourd'hui. Il s'agit d'une pochette contenant des fiches qui se consultent rapidement tout en fournissant des pistes et des suggestions pour aider les syndicats locaux à atteindre une représentation équitable des femmes dans leur structure syndicale locale ainsi que dans les instances de la FEESP.

La participation des personnes déléguées par les syndicats locaux fut grandement appréciée lors du forum. L'implication fut totale au moment des ateliers de discussion et très enjouée lors de l'animation finale avec madame Sylvie Legault. Nos remerciements les plus chaleureux vont à toutes les personnes qui ont accepté de s'impliquer à l'organisation du forum ou à l'animation et prise de notes lors des tables de discussion. Vous nous avez apporté une aide précieuse et essentielle. Merci également aux secteurs qui ont bien voulu nous accorder du temps lors de notre tournée préforum.

Nous croyons que le PAE est une politique essentielle qui exprime la volonté de la FEESP de représenter réellement ses membres. Ce programme a été adopté en congrès (1997), ce qui signifie que les gens en voyaient la pertinence et l'importance. Rendre le PAE concret et vivant, et ce, jusqu'à la base de notre structure, a permis à ce concept important de s'articuler et de se dynamiser.

Parallèlement à ce projet, nous avons suivi avec attention l'évolution des différents dossiers touchant la condition féminine. La présidente du comité, Nathalie Arguin, assiste aux réunions de la Coordination nationale de la condition féminine ainsi qu'aux conseils confédéraux de la CSN. En octobre 2000, toutes les membres ont participé aux activités de la Marche mondiale des femmes. Aussi, le comité a coordonné pour la FEESP la campagne de financement CSN pour l'éducation des filles et des femmes en Afghanistan.

Le comité évalue que le prochain mandat en sera un de consolidation. Tout d'abord, un suivi constant devra être effectué concernant le PAE. En effet, le travail accompli par le comité, mais également par les membres de la FEESP, durant le présent mandat mérite qu'on apporte l'attention nécessaire à sa continuité.

Un dossier important est celui de la politique FEESP pour contrer le harcèlement sexuel. Ce mandat fort occupé ne nous a pas permis de traiter de cette question. Plus qu'une simple mise à jour, la politique a besoin d'une révision en profondeur et aurait avantage à inclure le harcèlement sous toutes ses formes ainsi que la violence au travail.

Je termine en remerciant chaleureusement les membres du comité; Linda Boisclair et Jocelyne Falardeau ainsi que Ginette Guérin, présidente de la fédération, Lyne Hardy, conseillère syndicale et Diane Lafrenière, employée de bureau, pour leur travail au sein du comité au cours du mandat.

Bref, les idées ne manquent pas sur notre table de travail. Elles ont comme objectif de rendre les dossiers de la condition féminine plus accessibles pour les membres de la FEESP, qui toutes et tous sont gagnants lorsque les conditions des militantes s'améliorent.

Bon congrès!

PROPOSITION

CONSIDÉRANT que la politique FEESP pour contrer le harcèlement sexuel remonte à plusieurs années (1994);

CONSIDÉRANT la présence de différentes formes de harcèlement et de violence dans les milieux de travail;

CONSIDÉRANT la nouvelle politique CSN sur la prévention de la violence et le harcèlement au travail.

IL EST PROPOSÉ :

De mandater le comité de la condition féminine de la FEESP pour réviser le contenu et la forme de la politique FEESP pour contrer le harcèlement sexuel, intitulé « Sortir de l'ombre » de concert avec le comité de santé-sécurité-environnement.

ANNEXE 1



Synthèse du Forum sur le programme d'accès à l'égalité de la FEESP

organisé par le comité de la condition féminine FEESP

tenu le 25 avril 2002 à Drummondville

INTRODUCTION

La Fédération des employées et employés des services publics (FEESP) a adopté le PAE lors de son 20^e Congrès en septembre 1997. Ce programme se voulait une action globale et planifiée de façon à augmenter la représentation des femmes dans la structure de la FEESP, celles-ci comptant pour 58 % des membres, mais ne dépassant pas 33 % quant à leur présence dans les instances de la FEESP (données de 1996).

Pendant son mandat 1997-2000, le comité de la condition féminine de la FEESP a envoyé un sondage « maison » aux syndicats afin d'avoir un portrait plus détaillé de la représentation des femmes au niveau local. Les chiffres obtenus démontraient le peu d'influence de l'adoption du PAE sur la représentation des femmes aux instances. La conclusion que nous avons tirée de ce sondage est que si aucune mesure efficace n'est mise en place au niveau local, il y a peu de chances que le PAE de la fédération ait un effet, puisque c'est au niveau local que naît la participation des femmes à la vie syndicale.

Pour le mandat qui se termine, le comité a concentré son travail sur le dossier du PAE dans le but de mieux comprendre la situation des syndicats dans ce dossier. Pour y arriver, le comité a organisé un forum portant sur le PAE, le 25 avril 2002 lors du Conseil fédéral à Drummondville. Près de 200 déléguées et délégués y ont participé.

Objectifs du forum

Le forum visait à susciter la réflexion, mais aussi à inciter les membres à s'exprimer sur des questions choisies à partir des informations recueillies lors de la tournée des secteurs de la fédération effectuée par le comité en 2001. Plus particulièrement, il visait les objectifs suivants :

- ☑ Informer les personnes déléguées de l'existence du PAE
- ☑ Analyser la situation du PAE pour les femmes élues dans nos syndicats
- ☑ Cerner les raisons pour lesquelles le PAE ne fournit pas les résultats attendus
- ☑ Développer des outils concrets qui démystifieront le PAE et faciliteront son application dans les syndicats

Déroulement de la journée

Le forum était animé par madame Sylvie Legault. Les activités se sont déroulées en deux temps :

- ◆ Discussions en tables rondes en avant-midi
Quatre thèmes furent abordés :
 - ◆ le manque d'intérêt des femmes et le manque de relève
 - ◆ les conditions de militantisme et la conciliation travail-famille
 - ◆ les valeurs
 - ◆ les solutions possibles

Les discussions étaient animées par une personne désignée à chacune des tables avec retour en plénière. Sylvie Legault intervenait entre chaque thème.

- ◆ Présentation interactive et cocktail en fin de journée

Discussions en tables rondes

Un bref rappel des éléments du Programme d'accès à l'égalité, des travaux effectués précédemment ainsi qu'un résumé du constat établi par le comité de la condition féminine fut présenté par madame Nathalie Arguin, présidente du comité.

Par la suite, madame Sylvie Legault a lancé les discussions en tables rondes. En voici la synthèse.

Thème I : Manque d'intérêt des femmes, pas de relève

- ⊕ En général, les syndicats ne sont pas très au fait des dossiers touchant la condition féminine
- ⊕ Lorsqu'il y a peu de femmes, celles impliquées deviennent surchargées car on leur refile tous les comités et dossiers concernant les femmes en plus de leurs autres tâches
- ⊕ Certaines femmes préfèrent une implication à court terme
- ⊕ On suggère d'aller chercher les femmes pour leurs intérêts, aptitudes, et pas seulement pour les dossiers de condition féminine
- ⊕ On encourage à vanter les avantages du militantisme : formation, présence aux instances, etc.

Thème II : Condition de militantisme et conciliation travail-famille

- ⊕ Conditions importantes : frais de garde, clauses de libération et/ou remplacement prévus dans la convention collective, congés repris, etc.
- ⊕ Problème : le non-remplacement qui apporte inévitablement une surcharge de travail
- ⊕ Publiciser auprès des femmes les avantages de militer et faciliter les conditions pour favoriser le militantisme

Thème III : Valeurs

- ⊕ Les stéréotypes des postes syndicaux sont encore très présents : il y a beaucoup de femmes aux postes de secrétaires et beaucoup d'hommes à la trésorerie. La présidence demeure majoritairement occupée par des hommes, indifféremment du ratio hommes/femmes dans le syndicat
- ⊕ La discrimination positive, comme mesure de redressement, est un sujet difficile; on mentionne qu'il est important qu'une femme puisse dire qu'elle a eu un poste pour sa compétence et non à cause du PAE
- ⊕ On suggère de mieux outiller les nouvelles venues
- ⊕ Le climat de travail est très important pour les femmes : le milieu syndical est parfois perçu comme étant rude et un peu menaçant
- ⊕ Plusieurs croient que socialement, les femmes doivent encore en faire plus pour prendre leur place

Thème IV : Solutions possibles

- ⊕ Faire connaître les aspects positifs et formateurs du syndicalisme
- ⊕ Amener les membres aux instances
- ⊕ Faire rapport aux membres de ce qui se passe aux instances
- ⊕ Offrir un service de garde aux assemblées générales et aux autres instances; à tout le moins, en évaluer la pertinence
- ⊕ Susciter la relève est un moyen indirect mais indiscutablement lié au succès du PAE

- ⊕ Instaurer un système de parrainage ou de marrainage pour faciliter la relève
- ⊕ Solliciter les femmes par une approche de personne à personne
- ⊕ Fournir de la formation : gestion de conflit, animation de réunion, etc.

Présentation interactive et cocktail

- ▮ Cocktail et bouchées
- ▮ Lancement du logo du comité de la condition féminine FEESP
- ▮ Distribution des épinglettes
- ▮ Bilan des discussions et retour sur les solutions par une présentation interactive de Sylvie Legault accompagnée par sa pianiste, madame Denise Rachel. Plusieurs personnes ont spontanément participé à cette présentation qui s'est déroulée avec humour et de façon conviviale.

CONCLUSION

Le forum PAE a été une activité enrichissante et stimulante qui a atteint les objectifs fixés. En effet, la forte participation aux discussions a enrichi les débats en tables rondes concernant la connaissance du PAE par les militantes et militants, l'influence du programme dans les syndicats locaux ainsi que les problèmes qui freinent son application.

De plus, toutes les informations, commentaires et suggestions recueillies ont permis au comité d'élaborer un outil pratique et accessible qui, nous l'espérons, facilitera l'application du Programme d'accès à l'égalité le rendant vivant et fonctionnel.